

Chef.fe de pôle prévention et inclusion

Poste n° – Pôle Solidarité - Direction de l'Autonomie	
Classification	Métier de rattachement : Chef de pôle Poste de rattachement : Filière : Administrative Poste de catégorie A relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux Lieu d'affectation : Bobigny - Immeuble Verdi Fonction d'encadrement : Oui Prime + NBI : Chef de pôle + NBI encadrement Quotité de travail : 100 %
Environnement du poste de travail	Direction : Direction de l'Autonomie Service : sans objet Bureau : sans objet Cellule/Pôle/Secteur : Pôle Prévention et Inclusion Composition de l'équipe : total : 5 A, 1 B
Position du poste dans l'organisation	Supérieur hiérarchique direct : Directrice de l'autonomie

Raison d'être du poste

Piloter l'activité du pôle et contribuer à la réflexion stratégique et opérationnelle de la politique en faveur de la prévention de la perte d'autonomie, de l'inclusion sociale des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, et de l'adaptation des politiques de droit commun (habitat, aménagement, culture, sport, citoyenneté) à ces publics, en lien avec les orientations du Schéma autonomie et inclusion (2019-2024).

Missions principales:	Accompagner les 5 chargé.e.s de projets du pôle dans la mise en œuvre de leurs missions et l'atteinte des objectifs, consistant notamment à : <ul style="list-style-type: none">- Assurer le développement d'actions collectives de prévention de la perte d'autonomie sur le territoire (activités physiques adaptées, médiation numérique, accès aux droits, alimentation, etc.).- Promouvoir l'adaptation des territoires à la perte d'autonomie, en favorisant l'émergence de lieux ressources, sous la forme de « tiers-lieux autonomie dans mon quartier ».- Favoriser la participation à la vie sociale des seniors, notamment en assurant l'accès à la culture et aux loisirs, grâce au pilotage de la « carte Ikaria ».- Soutenir les pratiques d'adaptation des logements à la perte d'autonomie, en accompagnant notamment le développement de projets « d'habitat inclusif ».- Encourager la participation des personnes concernées à la construction et à l'évaluation des politiques de l'autonomie, en assurant l'animation du CDCA.
------------------------------	---

Assurer pour la direction une mission de développement et d'animation des projets grâce à la mise en place de partenariats externes.

- Assurer une mission de plaidoyer auprès des acteurs du territoire et développer les partenariats avec les acteurs de l'habitat, de l'aménagement, de la culture, du sport, etc.
- Garantir le bon fonctionnement des appels à projets, des marchés publics et des différentes démarches de contractualisation mises en place au sein du pôle, en lien avec l'assistante de projets.
- Proposer un accompagnement adéquat aux acteurs soutenus financièrement, afin de viser l'incubation et l'accélération des projets.
- Coordonner la réalisation de missions de suivi et de bilan des partenariats, ainsi que des actions ponctuelles d'évaluation d'impact.
- Représenter le pôle et/ou la direction dans des instances partenariales de pilotage des actions (Conférence des financeurs, CDCA, etc.).

Garantir au sein de la direction la bonne coordination des actions et le suivi transversal des projets avec les différents services.

- Réaliser un reporting régulier auprès de la Directrice de l'autonomie sur le suivi des projets et sur les aspects liés au management d'équipe.
- Assurer la prévision du budget et s'assurer de sa bonne exécution, en lien avec le service des affaires générales, notamment le bureau de la qualité financière.
- Etre à l'écoute des projets menés par les services « métiers » de la Direction de l'autonomie, mais également des autres directions de la collectivité, et donner à voir régulièrement les réalisations du pôle.
- Veiller à la qualité des rapports et notes transmis aux élus départementaux et à la direction générale concernant la mise en œuvre des missions du pôle.
- Aider à la décision et coordonner les travaux de construction et de suivi du futur schéma directeur de la politique de l'autonomie.

Compétences

• Relationnelles et managériales

- Savoir travailler en équipe et en mode projet dans une dimension transversale au service et/ou à la direction
- Savoir assurer un management de proximité auprès des équipes du pôle : encadrement direct des agents, supervision des projets, animation d'équipe, etc.
- Savoir diffuser de l'information de manière ascendante, descendante, transversale, en interne et en externe
- Savoir gérer les relations conflictuelles et tensions au sein des équipes
- Savoir animer et/ou développer des partenariats

• Organisationnelles

- Capacité à faire preuve de rigueur, d'organisation et de méthodologie
- Savoir proposer des solutions ou des adaptations afin d'apporter un meilleur service rendu
- Savoir répartir et planifier les activités en fonction des contraintes et/ou priorités du pôle et du calendrier
- Savoir piloter, suivre, contrôler et évaluer les activités des agents encadrés
- Savoir repérer l'impact d'une décision sur l'équipe, les procédures ou l'organisation
- Savoir mettre en œuvre les outils de planification et les procédures de contrôle

• Techniques

- Savoir planifier les besoins budgétaires, élaborer un budget prévisionnel, suivre et contrôler son exécution
- Capacité à apporter une aide technique et méthodologique aux agents et favoriser leur participation
- Connaître les bases de la comptabilité privée et l'analyse financière des associations
- Savoir développer des outils de pilotage et de suivi (tableaux de bord etc.)
- Savoir rédiger des documents administratifs et juridiques (compte-rendus, notes, courriers, rapports...)

Moyens mis à disposition : Progiciels IODAS et IGDA

Niveau d'études : II

Diplômes requis : Licence

Formations et diplômes nécessaires à l'accès au cadre d'emplois des attachés territoriaux

Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire

Souhaitée(s) Requise(s)

Expérience requise en management

Caractéristiques principales liées au poste

Horaires spécifiques

Permis de conduire obligatoire

Déplacements province et étranger

Astreintes

Logement de fonction

Vaccins obligatoires

Port d'une tenue de travail obligatoire

Autre caractéristique : Ces missions s'inscrivent dans la démarche qualité de la Direction

Tous les postes de la collectivité sont handi accessibles.

Le Département, collectivité solidaire, peut mobiliser ses agent-e-s sur toutes missions relevant de son cadre d'emplois au-delà de la présente fiche de poste.